Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 54 (1966)

Heft: 62

Rubrik: Chez nous et à l'étranger

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHEZ NOUS ET A L'ETRANGER

de la femme

Les Françaises ne sont-elles pas dignes de participer à la Direction de leur pays?

La «Ligue française pour le droit des femmes» a adressé, en janvier dernier, au moment où le nouveau Cabinet allait être formé, la lettre au Général de Gaulle dont voici le texte intégral

A Monsieur le Général de Gaulle, Président de la République,

A Monsieur le Général de Gaulle,
Président de la République,
Au moment où, conformément à la Constitution,
vous aller devoir former le gouvernement, nous nous
permettons de vous rappeler la lettre que nous
avons eu l'honneur de vous adresser le 26 novembre 1962 et dont le passage essentiel était ainsi
rédigé : « Nous nous permettons de vous exprimer
notre espoir de voir figurer quelques femmes dans
le prochain gouvernement ».
Vous avez bien voulu faire répondre à notre lettre
le 28 novembre suivant, en nous indiquant « que
note a été prise de votre suggestion ».
Et cependant, le gouvernement de M. Pompidou,
qui a dirigé la France durant ces trois dernières
années, n'a compté aucune femme.
Vous savez, Monsieur le Président, mieux que
personne, que très nombreuses Françaises honorent leur pays par leurs mérites et leurs compétences dans tous les domaines, et qu'il est aisé de
choisir, parmi elles, les plus dignes de le servir.
Vous n'ignorez certainsement pas non plus que
vingt et un Etats, les uns industrialisés, les autres
en voie de développement, ont fait entrer une ou
plusieurs femmes dans leurs gouvernements, certains leur confiant même un des principaux porteréuilles. L'Angleterre, berceau de la démocratie européenne, compte actuellement sept femmes parmi les
membres de son gouvernement. La Suède, la Finlande, l'Italle, deux.
Nous admirons, sans réserve votre volonté de
voir figurer la France parmi les premiers pays du
monde, mais nous savons aussi que le degré de
civilisation d'un peuple se mesure à la place qu'il
reconte de contre le consider de le contre le consider de
rememe ministre que vous aurez chois, lorsqu'il
formera son gouvernement, y fera entrer quelques
femmes.
Nous vous prions d'accepter, Monsieur le Président, avec notre reconnaissance anticiour le Président. avec notre reconnaissance anticiour le rési-

mmes. Nous vous prions d'accepter, Monsieur le Prési-ent, avec notre reconnaissance anticipée, les assu-nces de notre haute et respectueuse considéra-

Dans le « Droit des femmes », Mme Andrée Lehmann constate avec amertume que, malgré cette démarche, le deuxième gouvernement Pompidou ne compte pas de femme et

Actuellement, vingt-trois pays ont fait entrer des femmes dans leurs gove-vernement : Europe : Finlande, Norve-ge, Danemark, Pays-Bas, Belgique, An-gleterre, Italie, Grèce. Amériques: Etats-Unis, Canada, Colombie, Trinidad. Asie : Inde, Pakistan, Ceylan, Japon, Indonésie, Australie. Afrique : Rwanda, Ghana, Sierra Leone Evynte, Isrál. Ghana, Sierra Leone, Egypte, Israël.

Mme Lehmann note, en passant, que la po-sition des Françaises, dont aucune n'a été promue au titre d'ambassadeur, est aussi en re mue au titre d'ambassadeur, est aussi en re-trait dans la diplomatie, alors que de très nombreux pays se font représenter à l'étran-ger par des femmes ambassadeurs. Elle pense que cette situation se poursuivra aussi long-temps que les femmes, qui participent si utile-ment à l'expansion de leur pays et se révèlent d'expalsage situations par la la la carticipent. d'excellentes citoyennes par leur participa-tion massive à tous les scrutins, aussi long-temps qu'elles supporteront passivement d'être considérées comme des citoyens de sepassivement conde zone dont les mérites ne sont pas recon-

COMMUNIQUÉ

Il ne sert de rien de se lamenter sur l'immoralité et le désordre d'une certaine jeunesse. Mieux vaut aider efficacement les œuvres et les institutions qui, avec des moyens encore insuffisants, s'effor-cent de préparer une génération mieux armée con-tre les tentations, plus consciente de ses devoirs, forte et beureuse.

antipodes.

Désireuse d'informer ses associations affiliées sur le travail accompli par les Nations Unies et spécialement en ce qui touche les problèmes féminins, l'Alliance de sociétés féminines suisses a organisé du 28 lévrier au 2 mars, à Genève, un séminaire à l'occasion de la dix-neuvième session de la Condition de la femme.

Sous la présidence, tour à tour, de Mille A. Traveletti et de Mme M. Müller, les participantes entendirent des exposés documentés sur des sujets d'accualité (rayonnement des Nations Unies, quelques conventions du BIT concernant les travailleuses, rapport sur le séminaire de Dakar par Mme C. Schuller, présidente du Conseil international des femmes). Furent aussi présentés l'OMS, par Mile Repond, et les Organisation non gouvernementales, par Mile A. Traveletti, Le couronnement du séminaire fut la séance où l'on entendit M. Knut Hamerskjöld, secrétaire général adjoint de l'AELE, et le Ministre Olivier Long, chef de la délégation suisse à cette organisation qui, on le sait, fait face au Marché commun.

RÉCEPTIONS En marge de la session de la Commission

Une session de la Commission de la femme l'ONU provoque toujours, dans le monde

féminin genevois quelque sensation et quel-ques manifestations.

Le 25 février, au Restaurant du Vieux-Bois,

c'était le Comité de liaison des organisations

Le 25 fevrier, au Restaurant du Vieux-Bois, c'était le Comité de liaison des organisations féminines internationales qui offrait une réception aux déléguées de la Commission, aux représentantes des ONG et aux observatrices. Dans la foule élégante se détachaient les costumes des observatrices du Nigéria et le sari éblouissant de la déléguée du Népal.

Les salons du Vieux-Bois se prêtaient aux contacts et aux entretiens privés où se rapprochaient tous les pays du monde:

— Pourquoi la France fait-elle des réserves concernant le texte de la Déclaration sur l'élimination de toute discrimination à l'égard des femmes ?

— J'ai moi-même visité certaines régions en voie de développement, répond Mile Chaton, déléguée la France. On accable les femmes des plus lourds travaux physiques, landis que les hommes s'en dispensent. Fau-l'i justifier cette attitude par une législation internationale? Nous ne le pensons set la commission l'a parfaitement compris.

Ailleurs, on parle de situation juridique, de préparation professionnelle, de mariage, de divorce...

Mile Louire ven Feerhen acqueillit sen hêtes.

Mlle Louise van Eeghen accueillit ses hôtes

Mile Louise van Eeghen accueilit ses hotes avec des paroles chaleureuses auxquelles répondit la première vice-présidente de la Commission, Mme Sipila (Finlande). Celle-ci représentait la présidente, Mile H. Benitez, qui avait dû faire un bref voyage aux Philipines, son pays. La terre est bien petite et les presegres availes l. Ours fait vives est par les la company.

oyages rapides! On ne fait qu'un saut aux

. . .

Le premier soir du séminaire, une charmante réception offerte par l'Alliance, réunissait, dans les salons de la Maison internationale des étudiants, les membres de la Commission de la Condition de femme, les participants au séminaire ainsi que les membres individuels de l'ASF.
Mile R. Gaillard souhaita la bienvenue aux invités, puis Mme C. Schuller présenta quelquesuns de nos hôtes étrangers, ce qui donna lieu à un aimable échange de propos.

Le 5 mars, la Fédération des femmes de carrières libérales et commerciales recevait à son tour : un apéritif suivi d'un brillant dîner son tour : un aperitif suivi d'un brillant diner de cent cinquante couverts. Ce dîner était au programme de l'assemblée suisse de cette fédération, tenue à Genève les 5, 6 et 7 mars. Mille Travelletti, présidente du club genevois, accueillit les hôtes de la table d'honneur, toute fleurie, ornée de drapeaux aux couleurs des cantons, tandis que Mme Wäckerlin, présidente effective.

dente effective.

Le menu oratoire devait être aussi copieux dente effective.

Le menu oratoire devait être aussi copieux que celui qui était servi sur les tables. C'est le conseiller d'Etat Henri Schmitt qui ouvrit les feux. On lui avait d'emblée exprimé la reconnaissance des convives qui avaient trouvé auprès de leur assiette la belle publication illustrée « Campagnes genevoises » offerte par les autorités. M. Schmitt sut dirout l'intérêt qu'il portait aux travaux de la Commission, il reconnaît que la Suisse n'est pas encore à l'heure féministe des Nations Unies, mais, citant des ordonnances genevoises sur « les pouvoirs des maris en 1777 », il conclut plaisamment, qu'en Suisse romande, du moins, on a déjà fait des progrès.

Il serait très long de citer tout ce que les distingués orateurs ont dit en français ou en anglais et que traduisait à mesure, Mile Marie Ginsberg, Disons cependant que Mile Benitez, présidente de la Commission, de retour de Manille, s'est félicitée de l'ambiance chaleureuse du repas, qui contrastait avec la bise glacée au dehors. Mile Gfeller (ZH), présidente d'honneur internationale, annonça le nouveau don des membres de la Fédération en fa-

veur d'une jeune réfugiée du Moyen-Orient à qui l'on offre une bourse de préparation professionnelle

Il revenait à Mlle Kammacher de ramener revenat a Mile Kamimacher de ramener ses auditeurs en Suisse, sur le plan de la politique féministe. Elle exhorta les déléguées de Suisse allemande à lutter contre les adversaires des droits civiques féminins.

Il ne faut pas oublier que lundi 7 mars a été commémoré à l'ONU le vingtième anniversaire de la première session de la Commission et la première session de la Commission et la première précidente. More Ber

sion, et la première présidente, Mme Beg-trup, ambassadeur de Finlande en Suisse, était là, symbolisant le début de ce long effort était là, symbolisant le quour de la terre. de libération féminine autour de la terre. Mme C. Jones

Au prochain numéro, compte rendu des travaux de la Commission..

Activité du Lyceum

GENÈVE

Manifestations féminines

Activité du Lyceum

Le Lyceum, groupe de Genève, a tenu son assemblée générale, le 20 janvier, sous la présidence de Mme Olivet-Binet, qui a rendu hommage aux membres décédés au cours de l'année 1965.

Les rapport témoignent d'une grande activité et de programmes de vif intérêt ; la situation financière est bonne.

La section de musique, présidée par Mme N. Turtach a organisé huit concerts où trente artistes se firent entendre.

La section lyrique, présidée par Mme Denyse Orval, s'est fait connaître en Suisse et à l'étranger dans des opérettes (Phi-Phi, Véronique).

La section littéraire, présidée par Mme Clerc-de-Blonnay, a fait entendre six conférences. La section sociale, présidée par Mile M. Galopin, a organisé des visites artistiques, tandis que la section sociale, présidée par Mile M. Galopin, a organisé des visites artistiques, tandis que la section sociale, présidée par Mme Kronauer, organisait des visites d'usines, de fabriques. En outre, Mme Rominciano avait organisé une conférence du professeur Jean Graven à l'occasion de la dix-septième session des Droits de l'homme.

Le 20 février, le public du Lyceum a eu le plaisir d'entendre un récital littéraire dont le programme, d'un goût exceptionnel, a permis d'apprécier le talent de diseuse, sous les aspects les plus divers, de Mme Jacqueline Court-Cornu; partis de La Fontaine, on y est revenu, après avoir écouté entre autres Ronsard, Marie-Noel, Rilike, Shaekespeare.

Des intermèdes musicaux présentaient au clavecin (Mme A. Guillermin) et à la viole de gambe (M. E. Court) des « Variations de musique ancienne et classique qui encadraient admirablement cette heure poétique et artistique.

L'Europe et nous

à l'Union des femmes

L'Union des femmes, l'Association genevoise des femmes universitaires, le Club de Genève des femmes de carrières libérales et commerciales, le Lyceum-Club de Genève, avaient organisé, le 3 fétrier, à la Salle centrale, une séance sur le thème :

Lyceum-Club de Geneve, avalent organise, ne o inviere, à la Salle centrale, une séance sur le thème : « L'Europe et nous ».

Il s'agissait de deux conférences présentées en français lors de la Journée d'information de l'Aliance, à Berne, en octobre dernier, La collaboration officielle de la Suisse au Conseil de l'Europe, par M. le ministre J. Burckardt, chef de la division des Organisations internationales au Département politique fédéral et Les activités culturelles et scientiques du Conseil de l'Europe, par le professeur Olivier Reverdin, conseiller national et membre de la délégation suisse au Conseil de l'Europe.

On a rendu compte de ces conférences dans les numéros de « Femmes suisses» de novembre et décembre, nous ne saurions donc y revenir icl. Mme A. Choisy a introduit les conférenciers et les a remerciés, un fort nombreux public a chaleureusement applaudi les orateurs.



INSTITUT DE BEAUTÉ

LYDIA DAÏNOW

Place de la Fusterie 4 Tél. 24 42 10

Membre de la FREC

7 OPTIQUE MODERNE ALBERT KRAUER GENÈVE RUE DU MT-BLANC S

FRAISSE & C10 TEINTURIERS

Magasins

Tél. 32 47 35 Terreaux-du-Temple 20 Rue Micheli-du-Crest 2 Boulevard Helvétique 21 Tél. 24 17 39 Tél. 36 77 44

Magasin et usine : Rue de Saint-Jean 53 SERVICE A DOMICILE

et heureuse. st la raison de la traditionnelle Collecte en des œuvres vaudoises de l'enfance.

Contribuons généreusement et joyeusement au succès! A domicile et au CCP 10 - 1733.

VAUD

Le Lyceum-Club vaudois

Sur l'impulsion de sa dynamique présidentanpusson de sa dynamique présidente, Mme S. Jaccottet-Dubois, le Lyceum-Club vaudois, en constant développement, fait preuve d'une activité réjouissante dans tous les domaines de l'espit ses prosiferations. les domaines de l'esprit; ses manifestations artistiques, littéraires, musicales, théâtrales, sont de valeur et s'imposent. La section dramatique donne des représentations à Lausanne et hors de Lausanne; les concerts, spécialement les dimanches musicaux, organifés ner Mars Reth Schwidt Corrachin controller. sés par Mme Ruth Schmidt-Gagnebin, sont

très courus.

Le comité projette de faire des salons du Lyceum une galerie d'art attitrée, car les expositions faites jusqu'ici, peintures, céramique, tissages, etc., ont attiré de nombreux visiteurs et acheteurs. La vie sociale y est très active; les après-concerts, les petites réceptions, les thés sont d'agréables réunions. L'amour pour le prochain n'est point négligé; la vente des cartes de l'Unicef (pour les enfants dans le monde) a produit 520 fr. et un don a été fait en faveur du foyer des infirmes moteurs cérébraux. moteurs cérébraux.

moteurs cérébraux.
L'activité intellectuelle va de pair avec la bonne gestion, la bonne administration. Lorsque le Lyceum entra, en 1960, dans ses salons de la rue de Bourg, installés, meulbés, décorés à son gré, sa dette atteignait 12 000 francs; aujourd'hui, il ne doit plus que 900 frances; aujourd'hui, il ne doit plus que 900 frances de partes de la contrata del contrata de la contrata de l francs et rembourse régulièrement les parts souscrites. Et l'exercice 1965 laisse un béné-fice de 645 fr. Qui fait mieux ? Mme Jaccot-tet a rendu hommage à deux disparues, Mile Julliette de Crousaz, pianiste, fondatrice du club, et l'écrivain Catherine Colomb.

L'Eglise évangélique réformée vaudoise

Après l'élection des conseils de paroisse. le 6 février, l'Eglise évangélique réformée vaudoise, née de l'Union de l'Eglise libre et de l'Eglise nationale, se sont réunis, le 1er mars, les conseils des six arrondissements, lesquels ont constitué leurs bureaux et désigné les membres ecclésiastiques et laïcs du Synode, qui est convoqué pour le 15 mars

et raius du Synocie, du 175 mars. Cette assemblée législative de l'Église, forte de cent vingt-trois membres, où l'État est représenté, élira le Conseil synodia, autorité exécutive, qui sera composé de neul membres (dins lacis, quatre pas-teurs, six nationaux et trois librétes). Maheureusement, les conseils d'arrondissement, qui n'ont

pas fait preuve de beaucoup de libéralisme, n'ont désigné que deux femmes pour siéger au Synode. Deux femmes pour représenter tout le peuple féminin des deux Eglises protestantes vaudoises! C'est peu, c'est trop peu.

Ces deux femmes ont été désignées par le troisième arrondissement, celui de La Côte; ce sont Mes Madeleine Depierraz, à Aubonne, et Pervenche Favrichon, à Coppet.

Odette Steinmann

A Lausanne est décédée, le 24 février, à l'âge de 60 ans, après une longue maladie, Mile Odette Steinmann, bibliothécaire et peintre.

Odette Steinmann était née à Genève, où elle avait obtenu, en 1925, sa maîtrise commerciale; après des voyages à l'étranger, elle fut nommée, en juin 1937, secrétaire à l'Ecole des métiers, à Lausanne; en 1943, elle passait à la Bibliothèque municipale comme sous-bibliothécaire; elle fut nommée sous-chef le 1er janvier 1961. Au mois de mars suivant, le Conseil d'Etat la nommait bibliothécaire au Musée cantonal des Beaux-Arts; en 1964, elle fut chargée de l'organisation de la bibliothèque de l'Ecole des Beaux-Arts.

Elle était non seulement une bonne bibliothécaire, mais encore un peintre de talent, qui a présidé en 1953 la section vaudoise de la Société suisse des femmes peintres, laquelle avait organisé, cette année-là, au Musée cantonal des Beaux-Arts, une exposition de la tapisserie suisse, qui fut un événement artistique. Elle a présidé la section Beaux-Arts du Lyceum-Club et exposé ses natures mortes, ses portraits, ses paysages à plusieurs reprises, soit au Lyceum, soit à la galerie du Lion d'Or.

Al'Union vaudoise des Associations industrielles, commerciales et de métiers

Avec M. J. Cruchon comme président, M. Henry Muller comme directeur, l'Union vaudoise des associations industrielles, commencriales et de métilers prend un nouveau départ.

Les circonstances favorables permettent à Mile Berthe Pélichet, secrétaire générale de l'UVACIM pendant trente-quatre ans, de réduire ses activités; elle continue d'assumer la présidence du fonds d'assainissement laitier, le secrétarilat de l'habitation féminine, dont le bâtiment du chemin des Sauges s'apprête à recevoir ses premières locataires.

Onze nouvelles infirmières diplômées à Saint-Loup

Après avoir subi les examens avec succès, en présence d'un expert de la Croix-Rouge suisse, onze élèves de l'école d'infirmières de l'institut des diaconesses de Saint-Loup ont été assermentées. Ce sont Miles S Bircher (Ottenbach, ZH) M. Delessert (Lausanne), M. Deliste (Lausanne), Guibat (Renens), A-M. Guidoux (Yvonand), N. Goy (Yverdon), A. Jaggi (Montmirail, NE), M. Jordan (Lausanne), H. Monnier (Arnex), A-M. Piaget (La Côte-aux-Fées) et H. Weber (France).